



Bulletin d'information de la section locale F.O.-DGFiP

Conseil départemental d'action sociale du 22 mars 2022

Le CDAS (Conseil Départemental d'Action Sociale) du Loiret s'est réuni à la cité administrative Coligny à la séance plénière le 22 mars 2022 sous la présidence de Mme Denis, Directrice des Douanes et Droits Indirects.

L'ordre du jour était le suivant :

- Approbation du PV du CDAS du 12/10/2021
- Bilan 2021
- Orientations 2022
- Prévisionnel CAL 2022
- Questions diverses

► <u>Approbation du procès-verbal du CDAS du 12/10/2021:</u>

Le procès-verbal du conseil départemental de l'action sociale du 12 octobre 2021 a été approuvé à l'unanimité.

▶ Bilan 2021 :

Le budget 2021 d'un montant total de 42074 € a principalement servi pour l'arbre de noël (20 529 €), organisé à Chécy avec la Compagnie Triple Croche.

Suite aux contraintes Covid, il n'y a pas eu de goûter organisé sur place ni de distribution de jouets. Des friandises ont été distribuées accompagnées de jus de fruits à la sortie du spectacle et les jouets ont été remplacés par des cartes cadeaux.

Concernant les intervenants il a été dépensé un total de 1603 € (avocat, psychologue et diététicienne). Pour rappel une visite par an est offerte aux agents.

Pour l'AAMI (Aide à l'Achat de Matériel informatique), il a été possible de subventionner à nouveau en 2021 l'achat d'ordinateur, tablette ou imprimante pour un montant total de 10200 €.

Une conférence Web sur l'Opéra Garnier a été organisée pour les retraités. Suite au manque d'intérêt pour cette possibilité, la conférence a été proposée aux actifs.

Pour les sorties et l'impossibilité de les organiser avec transport, une billetterie a permis d'accéder

soit au zoo de Beauval soit au parc de Chaumont soit Thoiry pour un budget total de 9307 €.

► Orientations 2022 :

La réforme de l'Action Sociale se poursuit en 2022.

Il ne reste à ce jour plus que 5 résidences EPAF (Prémanon, Gérardmer, La Baule, Agay et St Lary) où des travaux conséquents seront effectués.

Un appel d'offre sera fait pour toujours pouvoir proposer des prestations sur le tourisme. Concernant les prestations et l'évolution des modes de travail de nouvelles orientations vont être envisagées pour l'aide à la parentalité, la restauration et l'amélioration de la communication.

Au niveau local les 3 objectifs fixées à la délégation sont la restauration, la proposition des prestations innovantes et la mise en place de l'intérim de Blois

► Prévisionnel CAL 2022 :

La dotation 2022 est de 39970 € au lieu de 42074 € en 2021.

La plus grosse partie du budget sera pour l'arbre de noël qui sera organisé au cirque Gruss à St jean de Braye.

Pour les sorties, sera à nouveau proposé suite à annulation la sortie à Chartres pour les retraités et Paris pour les actifs.

La billetterie aussi proposera de nouveau le zoo de Beauval, Amboise si une billetterie dématérialisée est possible. A défaut il sera proposé la Mer de Sable à Ermenonville. Suite à la non possibilité de satisfaire toutes les demandes de 2021, il sera demandé en priorité à ces personnes si elles sont toujours intéressées avant de la proposer aux autres actifs.

► Questions diverses :

La déléguée du Loiret Viviane Venat assure depuis le 01/02/2022 l'intérim du Loir-et-Cher suite au non remplacement de celui-ci.

Toutes propositions ou idées concernant l'action sociale sont les bienvenues.

Un point est fait concernant les douaniers de Saran qui se restaurait à La Poste, n'y ont eu plus accès pendant le covid à cause de la jauge. Une convention a été signée avec une brasserie, très appréciée par les agents mais qui malheureusement a déposé le bilan. Une 2° convention a dû être trouvée car le ministère ne souhaite pas proposer les tickets restaurants. Leon de Bruxelles a accepté de les accueillir.

Avec la levée des restrictions La Poste a de nouveau autorisé l'accès aux douaniers et ils pourront y accéder de nouveau à partir du 01/04/2022.